

L'ONG Afrique Espérance engage les parlementaires Béninois pour un avenir libre de combustibles fossiles

Convaincue de ce que la crise climatique représente aujourd'hui l'une des plus graves menaces pour la civilisation humaine et la nature, l'Organisation Internationale Non Gouvernementale Afrique Espérance a initié l'appel des parlementaires pour un avenir libre de combustibles fossiles.



Atelier ONG Afrique Espérance

Une conférence hybride a été organisée ce samedi 22 octobre 2022 à l'hôtel Bénin Royal Hôtel, avec les députés de la huitième législature, afin d'attirer leur attention sur la nécessité d'une coopération internationale pour une lutte plus efficace contre le changement climatique.

Au total, ils sont une dizaine de députés, membres de la commission du Plan, de l'Équipement et de la Production de l'Assemblée nationale du Bénin, présidée par l'Honorable Barthélémy Kassa, à marquer leur présence à cette rencontre qui fait office d'atelier de réflexion.

Pour Charles Balogoun, Président de l'ONG Afrique Espérance, cette initiative est envisagée comme catalyseur pour intensifier les engagements et les actions des gouvernements, et même des entreprises au niveau national, régional et mondial, et pour renforcer la coopération et la collaboration internationales sur la crise climatique.

C'est un secret de polichinelle. La planète se réchauffe, rappellera-t-il avant de préciser que : « Les effets du climat, tels que les précipitations irrégulières, les sécheresses, les inondations, les cyclones, l'élévation du niveau des mers et les incendies de forêt, font des ravages et détruisent des vies, des moyens de subsistance et des écosystèmes ».

À l'origine, l'exploitation des combustibles fossiles dont 80 % des émissions de dioxyde de carbone contribuent au changement climatique depuis la période industrielle.

C'est pour pallier ce problème que l'ONG Afrique Espérance a pensé ajouter les voix des « Parlementaires préoccupés par le climat », pour persuader les gouvernements, les institutions publiques et les entreprises, à prendre des mesures climatiques plus décisives, notamment en abandonnant les combustibles fossiles et en accélérant le développement de systèmes d'énergie renouvelable et propre.

Il était également question pour cette organisation éprise de la protection de l'environnement d'élargir et d'approfondir l'implication des parlementaires signataires dans les activités de plaidoyer pour une transition rapide, juste et équitable vers de nouveaux systèmes d'énergie renouvelable.

Ceci en conformité avec l'objectif de l'accord de Paris à maintenir l'augmentation de la température en dessous de 1,5 °C.



Atelier ONG Afrique Espérance

L'engagement sans faille des députés

Comme la société civile et le gouvernement, les parlementaires de la 8e législature sont préoccupés par la question du changement climatique. C'est d'ailleurs pourquoi la commission que préside l'honorable Barthélémy Kassa n'a pas hésité à répondre favorablement à cet appel.

« Les actions visant la résilience et l'adaptation aux changements climatiques constituent l'une des préoccupations majeures de l'Assemblée nationale depuis des législatures », dit l'honorable Barthélémy Kassa dans son allocution. La preuve, une multitude de lois est votées par le Parlement en faveur de la protection de l'environnement au Bénin.

L'honorable déplore tout de même que les plans de production de charbon, de pétrole et de gaz soient toujours largement incompatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Cet atelier, vient donc à point nommé, « parce qu'il

intervient à un moment où nous nous apprêtons à ouvrir la session budgétaire. Il nous permettra d'aborder l'examen du projet de la loi des finances avec un souci d'amener le gouvernement à moins recourir à l'énergie fossile dans les projets et les programmes qui y sont inscrits » a-t-il souligné.

À l'issue des travaux de cet atelier un appel fort et vibrant sera lancé à l'ensemble des parlementaires du Bénin et du monde. Une lueur d'espoir qui se dessine en faveur de la transition énergétique et dont les parlementaires souhaitent contribuer par le vote des lois et le contrôle de l'action gouvernementale.

Il convient de noter qu'en prélude à la COP 27, une pétition est en cours pour situer les responsabilités des grands pollueurs.

Arsène AZIZAHO

Postulez à l'appel à propositions de l'AFD pour la transition écologique



L'AFD lance un appel à propositions de recherche pour une revue systématique sur le croisement de questions thématiques concernant le secteur de l'éducation et les transitions écologiques, avec une attention particulière aux pays en développement et émergents. La revue répondra à l'une des trois questions prioritaires identifiées dans cet appel, à savoir : les effets de l'éducation sur l'atténuation des changements climatiques, sur l'adaptation aux changements climatiques, ou sur la protection et la conservation de la biodiversité. Elle permettra d'obtenir, synthétiser et évaluer les preuves disponibles sur ces questions, et d'identifier les principaux besoins en termes de production des connaissances et les leviers d'action pour les projets de développement.

L'appel est ouvert jusqu'au 15 novembre 2022 à 23h59.

La proposition retenue devra permettre d'explorer les impacts de l'enseignement général (ou du sous-secteur de l'éducation de base) et des interventions dans ce(s) secteur(s) sur : l'atténuation du changement climatique et/ou ; l'adaptation au changement climatique et/ou ; la transition écologique pour la conservation de la biodiversité.

Les propositions doivent fournir un objectif clair d'analyse de la littérature autour d'au moins une des trois questions prioritaires, précisées dans l'appel à manifestations d'intérêt.

Porteurs de projets éligibles :

L'équipe de recherche doit avoir une seule institution principale soumettant la demande et celle-ci doit être une institution académique (université, centre de recherche, laboratoire, think tank, etc.). La candidature devra préciser l'institution principale de l'équipe de recherche et les affiliations. L'institution qui soumet la candidature peut être de n'importe quel pays du monde. L'AFD encourage les équipes candidates à faire appel à des partenaires d'autres organisations pour compléter leur équipe et répondre aux exigences de cet appel.

L'équipe de recherche doit comprendre à minima un chercheur d'un pays à revenu faible ou intermédiaire (défini comme une personne ressortissant d'un pays à revenu faible ou intermédiaire résidant dans ce pays). L'AFD encourage les propositions provenant de pays à revenu faible ou intermédiaire (définis comme des ressortissants de pays à revenu faible ou intermédiaire résidant dans ce pays) et les propositions incluant de tels chercheurs dans l'équipe d'étude. L'AFD encourage également les institutions chefs de file candidates à faire appel à des partenaires d'autres organisations pour compléter leurs équipes.

Propositions multiples de revues : une même institution chef de file peut soumettre plus d'une proposition de revue systématique (avec différentes questions prioritaires pour chaque article), à condition que les chercheurs principaux aient l'expertise pour conduire l'analyse thématique proposée pour chaque revue systématique.

Géographies concernées :

Si l'intérêt de l'AFD porte principalement sur les pays à revenu faible ou intermédiaire, la revue de littérature pourra porter également sur les pays à revenu élevés, afin de mettre en exergue les lacunes existantes en termes des connaissances produites sur les pays à revenu faible ou intermédiaire, et de construire sur les connaissances collectées dans d'autres contextes.

Secteurs/thématiques concernés :

Ce travail explorera les interactions entre le secteur de l'enseignement général (ou le sous-secteur de l'éducation de base), d'une part, et la transition écologique d'autre part. En fonction des expertises des équipes, il pourra porter sur les enjeux d'atténuation du changement climatique, et/ou d'adaptation à ses effets, et/ou la transition écologique visant à conserver la biodiversité (cf. appel à manifestations d'intérêt).

Montant du financement accordé :

49 000 euros TTC

Durée des projets :

10 mois

[Déposez votre candidature ici](#)

Projet Lumière du Bénin : Un grand pas vers la transition

énergétique au Bénin

Dans un contexte de réchauffement planétaire avec des émissions de gaz à effet de serre issues de plusieurs secteurs d'activités dont le secteur de l'énergie, le gouvernement du Bénin, à la faveur du conseil des ministres du mercredi 04 mai 2022, a annoncé la mise en œuvre du projet « Lumière du Bénin ».



Ce projet qui, selon l'exécutif, va permettre d'éclairer avec des lampadaires solaires photovoltaïques plus de 1600 km de voies à travers les 77 communes du pays.

Le Bénin semble ainsi se tourner de plus en plus vers les énergies renouvelables qui, à long terme et avec le même engagement, permettront au pays de Patrice Talon de réaliser la transition énergétique tant souhaité.

En effet, la transition énergétique est, par définition, la modification profonde de nos modes de production et de consommation d'énergie, dans une perspective de développement durable. Autrement dit, la transition énergétique consiste à

se passer progressivement des énergies fossiles (polluantes) aux énergies renouvelables telles que le solaire, l'éolien, l'hydraulique, etc, avec pour objectif de diminuer les émissions de gaz à effet de serre produites par les activités humaines en terme d'énergie. Tout comme la transition énergétique, la transition écologique est un modèle de développement durable qui appelle à de nouvelles façons de consommer et de produire pour répondre aux enjeux environnementaux. C'est dire que la transition écologique dépend fortement des sources et types d'énergie produite et utilisé dans les activités humaines.

Le gouvernement de Patrice Talon, à travers le projet « Lumière du Bénin » semble comprendre les enjeux d'une transition énergétique qui est l'inévitable pas à franchir pour parvenir au développement durable. L'éclairage public par des lampadaires solaires contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre, contrairement à l'énergie électrique dont la production dépend essentiellement des énergies fossiles (non renouvelables) comme le pétrole, le charbon et le gaz qui représentent 80 % de la production mondiale en énergie, selon l'Agence Internationale de l'Énergie.

Tout comme la Suède, la Norvège et le Danemark qui sont des pays exemplaires et très avancés en matière de transition énergétique dans le monde, le Bénin se montre de plus en plus engagé dans une perspective de transition énergétique qui préserve l'environnement. En témoignent l'installation des quinze mille lampadaires solaires dans le cadre du projet asphaltage et la construction en cours de quelques centrales solaires dans certaines communes du Bénin.

Toutefois, le secteur de Dona Jean-Claude Houssou est loin de réaliser la transition énergétique, car l'éclairage au niveau national reste dominé par l'énergie électrique. Il est donc nécessaire que les investissements publics en terme d'énergie soient plus orientés vers les énergies renouvelables afin que le passage à la transition énergétique et écologique soit une réalité au Bénin. Il est par ailleurs nécessaire que les entreprises et les citoyens s'engagent à réduire leur

empreinte carbone en privilégiant l'utilisation des énergies renouvelables.

Le projet « Lumière du Bénin » est un projet salubre qui marque un pas vers la transition énergétique et écologique. Mais ce pas doit être multiplié par des milliers d'autres si l'on veut inscrire le Bénin au rang des pays les plus écologiques de la planète.

Venance TOSSOUKPE